



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°01 - 26 février 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



COLZA

Stade : Reprise de végétation sur la totalité des parcelles du réseau. Stade C2 (entre-nœud visible) atteint ou dépassé dans 89% des parcelles du réseau.

Charançon de la tige du colza : Pas de captures, risque nul pour le moment.

→ **Les cuvettes jaunes sont à remettre en place.**

Larves d'altises : Pression larvaire relativement faible en Lorraine excepté en Meuse avec localement des niveaux d'infestation importants.

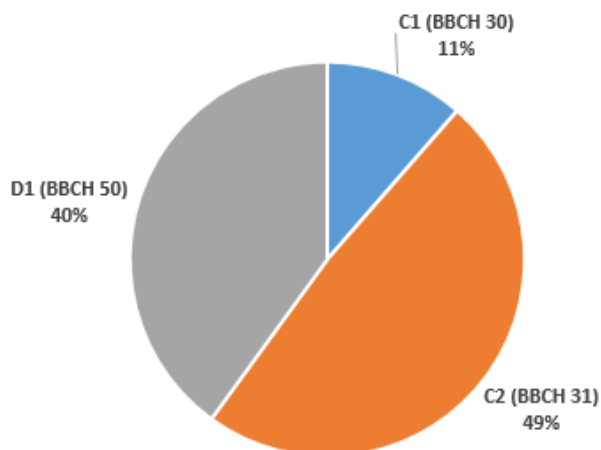
Pesée sortie d'hiver : Biomasses et densités satisfaisantes.



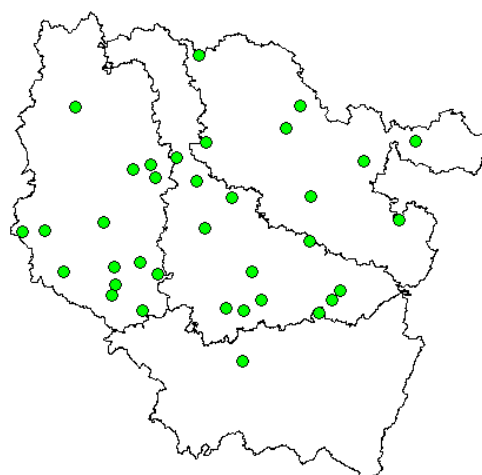


1 Stade de la culture

Avec les conditions météorologiques particulièrement douces de cet hiver, les colzas ont eu une reprise de végétation précoce sur l'ensemble du réseau. On constate deux à trois semaines d'avance par rapport à l'année passée. La majorité des parcelles a atteint ou dépassé le stade C2 (entre-nœuds visibles, apparition de la tige). **Ce stade est important à repérer car il marque le début de la période de sensibilité au charançon de la tige du colza.** Les boutons floraux sont déjà présents dans 40% des situations.



Répartition des stades du colza du 20/02/2020 au 25/02/2020



Localisation des parcelles observées du 20/02/2020 au 25/02/2020



Stade C2 :
Entre-nœuds visibles



Stade D1 :
Boutons accolés cachés



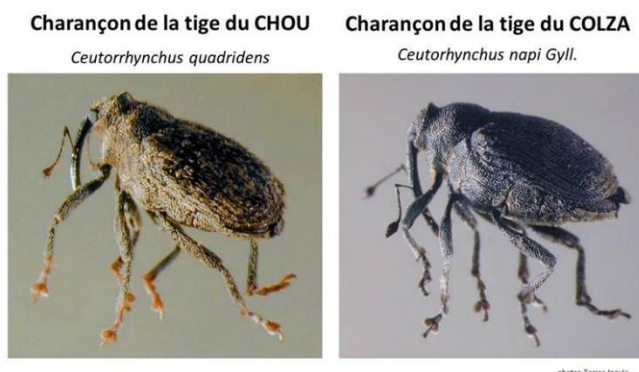
Stade D2 :
Inflorescence dégagée

2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

a. Observation

Le charançon de la tige du colza est un gros charançon de couleur gris cendré avec le bout des pattes noir. Les piqûres de ponte du charançon de la tige du colza entraînent une désorganisation cellulaire qui déforme la tige, voire engendrent des éclatements. La nuisibilité est d'autant plus importante que les printemps sont secs.

L'arrivée des charançons de la tige du colza est souvent concomitante avec le vol de charançons de la tige du chou. Cet autre charançon, avec le bout de pattes roux et une tâche blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen, est considéré comme peu nuisible dans des conditions normales de culture.



Le vol du charançon de la tige du colza n'a pas commencé. Aucun charançon n'a été piégé dans les cuvettes jaunes déjà mis en place. Aucune ponte n'a été signalée sur le réseau cette semaine.

En ce qui concerne le charançon de la tige du chou, seules deux parcelles du réseau relèvent 2 charançons piégés.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

c. Analyse de risque

Il n'y a aucun signalement de charançon de la tige du colza cette semaine. Les conditions pluvieuses et venteuses de cette semaine et de la semaine à venir ne sont pas favorables au ravageur. Le risque est nul pour le moment.

Si ce n'est pas déjà fait, penser à remettre en place les cuvettes jaunes sur les parcelles.

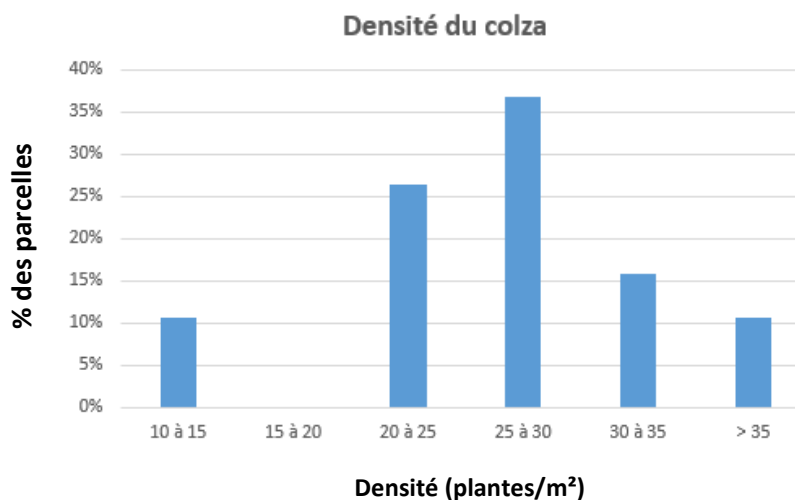
Rappel sur la mise en oeuvre du piège sur végétation :

- Eviter le piétinement qui modifie le contexte de végétation autour du piège. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer régulièrement la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive.
- Additionner l'eau d'une petite quantité de mouillant (liquide vaisselle).
- Le fond de la cuvette doit être « posé » sur la végétation.

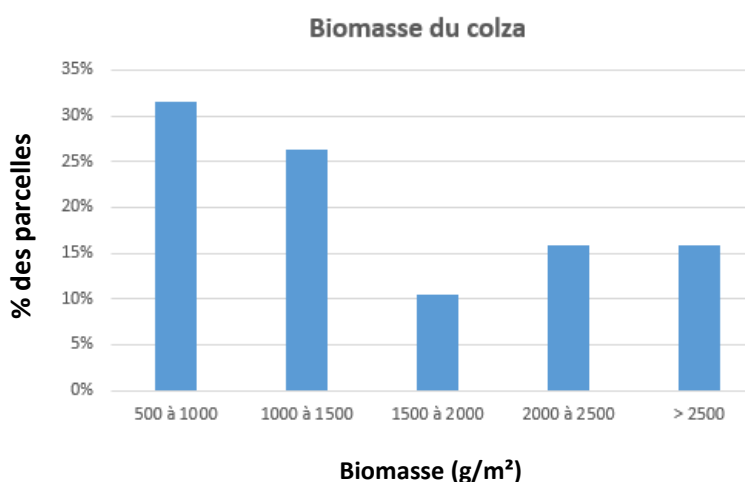


4 Biomasses et densités en sortie d'hiver

Les parcelles ayant fait l'objet d'un relevé comptabilisent en moyenne 27,9 plantes / m² avec une amplitude de 12 à 52 plantes / m².



La moyenne des biomasses de sortie d'hiver relevées sur les parcelles du réseau s'établit à 1557 g/m².



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, la FREDON Lorraine, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Directeur de publication : Maximin Charpentier, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr